



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement
Ministère de la santé et des solidarités

Direction départementale des
affaires sanitaires et sociales
de la Somme

Amiens, le 6 mars 2007

Référence à rappeler :
MISPE/JLT
Personne chargée du dossier :
Dr Jean LE TRIBOCHE
☎ 03.22.89.88.09

Madame, Monsieur,

L'enregistrement des diplômes des professionnels de santé est une mission assurée par les services de la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales de la Somme.

Afin d'anticiper la mise en place du Répertoire Partagé des Professions de Santé, les professionnels seront accueillis à compter du 1er avril 2007, exclusivement sur rendez-vous, de 13h45 à 17h00 tous les jours de la semaine ; les rendez-vous peuvent être pris par téléphone au **03.22.89.88.07**.

Tout autre renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de Mme DOUCHET, secrétaire du service MISPE, au 03.22.89.88.60.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir diffuser cette information auprès de vos collaborateurs ainsi que des publics intéressés.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments respectueux.

Pour le Directeur départemental,
Le Directeur adjoint,

Dr Christian MERLE